Affiché le **5** L. ID : 059-215903923-20170630-67D-DE

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT D'AVESNES VILLE DE MAUBEUGE

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**☎:03.27.53.75.32

Réf.: **CL/JR/ITOUBEAUX**

SEANCE DU 30 JUIN 2017 : DELIBERATION N° 67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation: 23 JUIN 2017

L'an deux mille DIX-SEPT, le TRENTE JUIN à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - P. MACQ - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F. FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - B FEDELI - L-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR:

Christian DEMUYNCK (à André PIEGAY)
Guy CAMBRELENG (à M. Charles LALY)
Patricia MACQ (à Yves ZUMSTEIN)
Samia SERHANI (à Jeanine PAQUE - à partir de la question n° 2)
Denis DEJARDIN (à Marc DANNEELS à partir de la question n° 10 BIS)
Naëlle TAJDIRT (Jean-Pierre COULON)

EXCUSE(E)S:

Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(E)S:

Abdelhakim NEZZARI - Xavier DUBOIS Louis-Armand DE BEJARRY (arrivé pour voter à partir de la question n° 8) Marc DANNEELS (absent à partir de la question n° 32)

SECRETAIRE DE SEANCE: Sophie CORDIER

<u>OBJET N° 12</u>: Mise à jour du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du P.P.C.R. (parcours professionnels, carrières et rémunérations)

Vu le code général des collectivités territoriales,

ID: 059-215903923-20170630-67D-DE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret 2017-397 du 24 mars 2017 modifiant le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale, à compter du 1^{er} janvier 2017,

Considérant que le décret n°2016-596, dont les dispositions sont applicables au 1^{er} janvier 2017 :

- tient compte de la nouvelle organisation des carrières de la nouvelle catégorie C,
- introduit dans les statuts particuliers de chaque cadre d'emplois la référence aux nouvelles échelles de rémunération C1, C2 et C3, et pour certains grades, un échelonnement spécifique,

Attendu que les membres du cadre d'emplois des agents de police municipale ont été reclassés conformément au décret n° 2017-397 susvisé.

Considérant qu'il convient, dès lors qu'il y a eu changement de dénomination dans les grades, de mettre à jour le tableau des effectifs,

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

• De procéder à la mise à jour du tableau des effectifs comme indiqué ci-dessous :

Anciens grades	Nouveau grade
Gardien de Police municipale - E4	Gardien-brigadier de police municipale – Echelle C2
Brigadier de Police municipale – E5	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,



ID: 059-215903923-20170630-67D-DE

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

• **Décide** de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs comme indiqué ciaprès:

Anciens grades	Nouveau grade
Gardien de Police municipale - E4	Gardien-brigadier de police municipale – Echelle C2
Brigadier de Police municipale - E5	

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

DE MAUDIE

Arnaud DECAGNY

Pour le Maire Le Premier Adjoint,

Jean-Pierre COULON

Page 3 sur 3